

## Bureau de la présidente d'élection



Ville de Mont-Saint-Hilaire

Élection municipale  
**LE 7 NOVEMBRE 2021**



### MOT DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION

Tout comme pour l'ensemble des villes et municipalités du Québec, la prochaine élection municipale à Mont-Saint-Hilaire aura lieu le dimanche 7 novembre prochain. Seront ouverts aux candidatures le poste de maire et les postes de conseillers des six (6) districts électoraux de la Ville.

Conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, il est de ma responsabilité, en ma qualité de greffière, d'assumer la présidence de cette élection avec l'aide de mes collaborateurs, notamment monsieur Michel Poirier, secrétaire d'élection, et madame Josée Filion, adjointe à la présidente d'élection.

C'est avec neutralité et impartialité que notre équipe doit planifier toutes les étapes et les opérations nécessaires entourant l'organisation de cet exercice démocratique auquel tous les électeurs sont conviés.

Dans le contexte actuel de la pandémie liée à la COVID-19, la mise en place de mesures sanitaires particulières pour assurer le bon déroulement du scrutin devra être effectuée. Ces mesures devront s'adapter selon l'évolution de la situation et les directives de la Santé publique.

Cependant, certaines mesures réglementaires sont entrées en vigueur en mai dernier. Parmi ces mesures, il y a maintenant possibilité d'un nouveau mode de votation, soit le vote au bureau de la présidente d'élection. Aussi, les électeurs qui étaient admissibles auparavant au vote itinérant (électeurs vivant dans une résidence pour aînés (RPA), CHSLD, centres hospitaliers et de réadaptation) pourront voter par correspondance. D'autres électeurs pourront également d'emblée se prévaloir du vote par correspondance (par exemple, un électeur ne pouvant se déplacer pour des raisons de santé). Il est important de mentionner que lors de la séance tenue le 7 juin dernier, le conseil municipal s'est positionné en faveur de la mise en place du vote par correspondance pour les électeurs âgés de 70 ans et plus. Pour plus de détails sur les différents modes de votation, vous êtes invités à consulter la section « Modes de votation ».

Pour toute la période électorale, le bureau de la présidente d'élection sera situé à la salle Ernest-Choquette du pavillon Jordi-Bonet au 99, rue du Centre-Civique. En raison du contexte exceptionnel lié à la pandémie, nous vous recommandons de nous contacter par téléphone au 450 467-2854 poste 2214 ou par courriel à l'adresse [election2021@villemsh.ca](mailto:election2021@villemsh.ca). Un rendez-vous pourra être fixé si une rencontre doit être tenue.

Les personnes intéressées à devenir candidat à cette élection pourront déposer leur candidature entre le 17 septembre 2021 et le 1<sup>er</sup> octobre 2021 à 16 h 30. Ces personnes sont invitées à consulter la section intitulée « Aux personnes intéressées à poser leur candidature » afin d'obtenir les détails et de la documentation pertinente.

Je vous invite à visiter fréquemment notre section relative à l'élection du 7 novembre prochain sur le site Internet de la Ville afin d'obtenir plusieurs renseignements utiles concernant la période électorale.

La présidente d'élection,

Anne-Marie Piérard, avocate